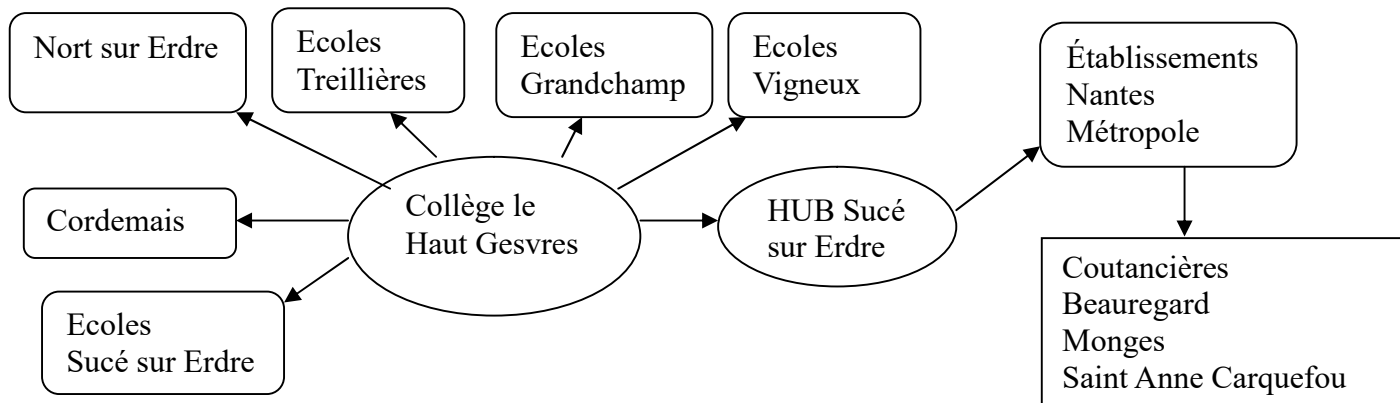


Compte rendu de la commission transport du 03 avril 2018

Rythme scolaire:

Avec la possibilité de changer le rythme scolaire des primaires de 4.5 jours à 4 jours, le service transport étudie l'impact sur les trajets et le ré enchaînement des cars.

Information sur les cars du pôle du collège de Treillières et leur ré-enchaînement vers des établissements d'autres communes



Peu de changement à la rentrée

Collège	8h00 – 17h00	pas de changement
Ecoles Treillières (4.5 jours)	9h00 -16h00	pas de changement
Ecoles GrandChamp (4.5 jours)	9h00 -16h00	pas de changement
Ecoles Vigneux (4.5 jours)	9h00 -16h00	pas de changement
Ecoles Sucé sur (4.5 jours)	9h00 - 16h00	passera à 4 jours. Horaires en cours de réflexion 9h 17h15
		Ré enchaînement à partir de La Chapelle non plus Treillières

Tarifcation

Les tarifs sont revus avec le coût du marché (essence...). Une augmentation de +0.50€ à 0.25€ par tranche et par mois sur 10 mois

Quotient familiale (QF) pour résident CCEG	QF < 600	601 < QF < 700	701 < QF < 800	801 < QF < 900	901 < QF < 1000	1001 < QF < 1100	1101 < QF < 1300	> 1300
Tarif mensuel 2017-2018	9,65 €	11,55 €	12,85 €	14,35 €	15,85 €	17,35 €	18.85 €	20.35 €
Tarif mensuel 2018-2019	9.90 €	11.90€	13.20 €	14.70 €	16.20 €	17.80 €	19.30 €	20.85€

Calendrier

- **Quelques dates à retenir inscription 2018-2019**

Avril 2018	02 mai 2018	15 juin 2018	23 août 2018	31 août 2018
La CCEG revoit le règlement intérieur et envoie le dossier de réinscription aux familles	Ouverture de l'inscription internet	Date Limite Retour des dossiers de ré-inscription vers la CCEG	A partir de cette date Délivrance des cartes de ramassage scolaire <u>en mairie</u>	Date Limite Envoie des attestations CAF ⚠ le tarif dépend de votre quotient familial (QF) Si pas de QF le tarif plein sera appliqué. Pas de rétrocession appliquée si envoi tardif.

Echanges avec les parents

- Vigneux, Treillières - (car 38) :
 - **arrêt Gréhandière** : 45 min soir : c'est tellement fréquent les 45 minutes le soir que les familles essaient de trouver une autre solution
 - **arrêt Vigneux** - Trajet long le matin mais parfait le soir. Incivilités de la part de certains 3èmes, la chauffeuse n'arrive pas à se faire respecter par ces derniers.
 - ☞ *Réponse CCEG* : Concernant les problèmes de temps de trajets, la CCEG va vérifier les horaires de départ du car. Au sujet des incivilités, les élèves concernés ont été avertis, si cela persiste en informer la CCEG.
 - ☞ *Info parents d'élèves* : les parents dont les enfants ont été avertis peuvent recevoir un courrier et ces agissements peuvent aller à la suspension voir l'exclusion.

- Treillières - (car 24) : Pourquoi le trajet du car 24 a changé de sens son parcours ? il commence maintenant par le trajet ou il y a le moins d'enfant à déposer
 - ☞ *Retour CCEG* : il s'agit d'une ligne régulière gérée par le département et non une ligne Lila scolaire. En effet un changement a été apporté par le département pour que cette ligne passe par la Ménardais et non plus la levée des Dons afin de faire un lien avec le lila 1°

- La Paquelais, Treillières (car 39) : Les parents remontent des retard à 17h.
 - ☞ *Retour CCEG* : Circulation difficile du fait des travaux sur le trajet de ce car.

- La Paquelais (car 40) : Il a souvent 10 mn de retard. Les horaires ne sont pas respectés ni le matin ni le soir. La cigarette électronique est-elle autorisée pendant le trajet ?
 - ☞ *Retour CCEG* : Il y a eu un changement de conducteur. Le premier conducteur ne prenait pas le bon trajet, c'est en formant le second conducteur que les services de la CCEG ont découvert cette erreur. Désormais le conducteur prend le bon trajet. Concernant la cigarette électronique un rappel à l'ordre sera réalisé. Il est demandé aux conducteurs d'éteindre leur cigarette (électronique ou pas) avant la montée des élèves dans le car.

- Grandchamp (car 45) Chauffeur pas toujours responsable (vitesse, ceinture non attachée, arrêt oublié, gilet...)
 - ☞ *Retour CCEG* : Un rappel à l'ordre va être réalisé.

- Treillières – (car 33 collège et 35 primaire) rue Garambeau : Que ce soit pour les collégiens ou les primaires, le trajet pour se rendre à leurs cars n'est pas sécurisé. Soit il n'y a pas de trottoir, soit leur qualité est mauvaise, ils sont boueux et mal entretenus, cela les oblige à marcher sur la route ou glisser. De plus, il faut traverser la rue sans passage piéton et dans un virage pour se rendre à l'arrêt, l'hiver, le chemin est dans le noir, il n'y a pas d'éclairage aire dans notre rue.
 - ☞ *Retour CCEG* : il n'y a pas de ramassage scolaire devant chaque domicile. Le principe est de regrouper les enfants avec des arrêts très proches pour les primaires, un peu plus éloignés pour les collégiens. L'étude des arrêts est réalisée selon le nombre d'enfants.
Concernant la sécurité d'accès, la mairie de Treillières a prévu des travaux pour un accès à l'arrêt Garambeau : travaux acheminements, trottoirs...

- Grandchamp (Car 43) : Il n'y a pas d'arrêt réglementaire au BROSSAIS, à part un abri en tôle jaune qui fait office d'abri de poubelles et situé plus loin dans la rue "sens interdit sauf riverains" donc sans visibilité de la route de la GRAND'HAIE. Les enfants sont obligés d'attendre sur la route au niveau du stop pour être visibles du chauffeur de car. Point déjà signalé ce problème à la mairie de GRANDCHAMP.
 - ☞ *Retour CCEG* : la CCEG contacte la mairie

Nous restons à la disposition des parents, vous pouvez nous contacter via la messagerie :
fcpe.lehautgesvres@laposte.net .

En cas de problème ou si vous avez une question, le service transport de la CCEG est à votre disposition :

☎ 02 28 02 22 33 ou ✉ transport@cceg.fr

Prochaine réunion octobre-novembre 2018 (à définir)

RAPPEL Sécurité : Le port du gilet jaunes est obligatoire dans le bus → surtout sur le trajet entre l'arrêt et la maison.

C'est le seul moyen de se rendre visible des voitures, par tous les temps.